



Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le 4 mars 2024



ID : 064-266404110-20240228-24\_06-DE

## **SÉANCE DU 28 FEVRIER 2024**

**Présents** : Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU ; Messieurs Christian WILS, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Claude GAHAT, Jean Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET.

**Absents excusés** : Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Madeleine BERGEZ-CASALOU ; Messieurs CAZENAVE Bernard, PINARD Stéphane

**Ont donné pouvoir** : Madame Joëlle BAYLE LASSERRE à Monsieur Emmanuel HANON ; Madame Madeleine BERGEZ-CASALOU à Monsieur Marc DESPLAT

## **24 – 06 TARIF DES ANIMATIONS SENIORS**

Dans le cadre des animations destinées aux retraités, plusieurs activités payantes leur sont proposées.

*Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer les participations comme suit :*

◆ **Séjour Seniors en Vacances à SARZEAU dans le MORBIHAN :**

Pour les personnes habitant à Orthez :

- Tarif plein : 430€
- Tarif avec l'aide financière de l'ANCV : 262€

Pour les personnes habitant à l'extérieur d'Orthez :

- Tarif plein : 500€
- Tarif avec l'aide financière de l'ANCV : 332€

Tarif supplémentaire chambre individuelle : 73€

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ces tarifs.**

Ainsi fait et délibéré à Orthez,  
le 28 février 2024

Le Maire d'Orthez  
Président du CCAS  
**Emmanuel HANON**

